

## Appel à candidatures

### Directeur /directrice du GIP ECOFOR

GIP ECOFOR, 42 rue Scheffer, 75116 Paris

Le GIP Ecofor recrute son directeur/directrice pour une prise de poste au 1<sup>er</sup> mai 2026, pour une durée renouvelable de trois ans.

**Le directeur/la directrice** assure le fonctionnement du GIP (organisation interne et réalisation des activités programmées) sous l'autorité de l'assemblée générale des membres et avec l'appui du conseil scientifique dont les travaux permettent d'éclairer les choix stratégiques et de définir ou évaluer le contenu de programmes, projets, études ou prospectives.

Il/elle soumet à l'assemblée générale le programme annuel prévisionnel d'activités, le budget correspondant et les prévisions d'engagement des personnels. Il/elle lui soumet également une fois par an un rapport de gestion qui dresse le bilan financier, humain, administratif et d'activité scientifique de l'année écoulée.

Le directeur/la directrice est à la tête d'une équipe de 10 personnes (au 15 septembre 2025). Il/elle a la pleine autorité sur les personnels employés directement par le GIP et l'autorité fonctionnelle sur les personnels mis à disposition par les organismes membres du GIP. Ses activités de pilotage, coordination et animation visent à :

- impulser, structurer et coordonner des démarches destinées à promouvoir des actions de recherche et développement touchant aux socio-écosystèmes forestiers ;
- animer et accompagner des programmes ou projets de recherche pour le compte du GIP, pour celui d'agences de moyens ou encore à la demande d'un coordonnateur de projet ;
- rassembler et gérer les moyens financiers, y compris en ressources à obtenir en propre, pour soutenir les divers projets concourant aux activités du GIP.

En outre le directeur/la directrice supervise les activités visant à :

- recueillir les questions que se posent les gestionnaires, usagers ou utilisateurs d'écosystèmes forestiers, les expertiser au regard des connaissances scientifiques existantes pour rassembler les éléments de réponse et identifier les lacunes susceptibles d'être comblées dans les années qui viennent ;
- développer l'expertise collective sur des sujets d'actualité touchant la forêt, ses produits et ses usages ;
- évaluer, diffuser et valoriser par tout moyen adéquat les résultats des recherches ou expertises, afin de faciliter leur appropriation par la filière, les gestionnaires des milieux ou la société ;
- promouvoir le développement et l'utilisation de systèmes d'information relatifs aux écosystèmes forestiers, à leur gestion ainsi qu'aux structures et infrastructures de recherche qui s'y rapportent ;

### Compétences et qualités requises

- Expertise reconnue dans le domaine scientifique, compétences d'animation et de pilotage de la recherche et/ou dans le domaine des partenariats recherche-développement-innovation dans le secteur forestier, de manière à assurer la continuité des engagements déjà pris par le GIP Ecofor en matière de pilotage intégré de la recherche au niveau national (cf. annexe)
- Bonne connaissance de la dynamique des socio-écosystèmes forestiers, de leur gestion et de leurs usages dans le contexte des changements globaux, en particulier les changements climatiques.
- Bonne connaissance des politiques publiques concernant le secteur forestier et la filière forêt- bois.

- Connaissance des enjeux, acteurs et instruments de portage de la recherche dans le domaine forêt-bois tant au niveau national, qu'europpéen et international, y compris pour le contexte tropical.
- Capacité de croiser et synthétiser les points de vue et approches disciplinaires sous l'angle des sciences de la nature et des sciences humaines et sociales.
- Expérience managériale avérée par des responsabilités d'équipe ou de projet d'envergure, y compris aux niveaux européen et international compte-tenu des engagements déjà pris par le GIP Ecofor au niveau européen (cf. annexe).
- Capacité d'écoute et de dialogue, sens de l'intérêt général, capacité d'engagement personnel et d'entraînement, qualités relationnelles à exercer avec de multiples partenaires (médiation, facilitation).
- Expérience et goût pour l'activité internationale.

### **Pour candidater**

A l'appui de la lettre de candidature, un CV (5 pages maximum, français) et une lettre de motivation (2 pages maximum) sont à adresser aux trois destinataires suivants :

[frederic.gosselin@inrae.fr](mailto:frederic.gosselin@inrae.fr) (Président de l'Assemblée générale du GIP)

[nicolas.picard@gip-ecofor.org](mailto:nicolas.picard@gip-ecofor.org) (directeur du GIP)

[secretariat@gip-ecofor.org](mailto:secretariat@gip-ecofor.org)

Pour toute demande d'information sur le poste : [frederic.gosselin@inrae.fr](mailto:frederic.gosselin@inrae.fr), [nicolas.picard@gip-ecofor.org](mailto:nicolas.picard@gip-ecofor.org). Les candidatures sont attendues avant le 16 novembre 2025 minuit, au plus tard. L'audition des candidats présélectionnés aura lieu entre le 24 et le 28 novembre 2025. La prise de fonction est prévue en lien avec la fin du mandat actuel du directeur (30 avril 2026) mais pourrait intervenir avant cette échéance.

Résidence administrative et lieu d'exercice : Paris au siège du GIP ECOFOR, 42 rue Scheffer, Paris 16ème.

Le poste est accessible à un(e) fonctionnaire titulaire par voie de mise à disposition, de détachement, ou à un(e) non fonctionnaire par voie contractuelle.

### **Annexe**

**Le Groupement d'Intérêt Public « écosystèmes forestiers »** ou GIP ECOFOR<sup>1</sup> a pour objet de mettre à disposition de ses membres<sup>2</sup> des connaissances scientifiques pertinentes pour le développement ou la mise en œuvre des politiques publiques applicables aux forêts, en tenant compte de l'ensemble des dimensions sociales, économiques et environnementales des forêts qui intègrent différents enjeux à différentes échelles emboîtées. Il a également pour objet de valoriser les connaissances scientifiques existantes afin d'éclairer les débats sur des sujets forestiers complexes et, le cas échéant, controversés. Les membres, en concertation, font remonter au GIP Ecofor leurs besoins à traiter collectivement. Le GIP facilite le travail en commun de ses membres sur l'objet forêt pour conforter la production de connaissances nouvelles, selon des approches qui combinent plusieurs disciplines. Il joue un rôle pour promouvoir les questions forestières dans la formation par la recherche. Il partage entre ses membres les nouveaux enjeux émergents, ainsi que, lorsque cela est pertinent, les résultats d'analyses sur les verrous scientifiques à lever pour y faire face. Il facilite enfin le transfert des connaissances vers ses membres.

<sup>1</sup> <http://www.gip-ecofor.org>

<sup>2</sup> Arrêté du 20 février 2023 portant approbation de la convention constitutive modificative du groupement d'intérêt public « ECOFOR (écosystèmes forestiers) » publié au JO du 25 février 2023. Les membres sont actuellement au nombre de douze : Ministère en charge de l'agriculture (MASA), Ministère en charge de la transition écologique, AgroParisTech, CIRAD, CNPF, CNRS, FCBA, IGN, INRAE, IRD, MNHN, ONF. L'autorité de tutelle est le MASA.

Les questions abordées par le GIP Ecofor peuvent se poser à des échelles allant de la parcelle forestière à la planète, en passant par le territoire et les échelons régionaux et nationaux, dans des forêts prioritairement françaises en métropole et en outre-mer. Tout secteur connexe au secteur forestier, qu'il ait une influence sur le secteur forestier, ou qu'il en dépende, est à même d'être abordé par le GIP en s'articulant avec les acteurs scientifiques de ce secteur. Le GIP est particulièrement fondé à articuler différentes disciplines scientifiques, différentes thématiques ou différents secteurs.

Ecofor intervient à la demande de ses membres dès lors que la valeur ajoutée de cette intervention est reconnue par rapport à la situation où cette intervention serait réalisée par ses membres séparément. Il œuvre non seulement au bénéfice de la communauté forestière française mais aussi pour articuler celle-ci avec les organismes agissant dans des domaines thématiques plus larges que la forêt ou connexes à elle, et avec les instances forestières internationales ou d'autres pays.

L'action du GIP Ecofor s'inscrit dans un contexte de changements environnementaux globaux, principalement changement climatique et déclin de la biodiversité, qui orientent les enjeux à traiter en priorité. L'atténuation des déterminants des changements globaux et l'adaptation des forêts à ces changements figurent parmi ces enjeux. Sur les questions d'adaptation des forêts au changement climatique, le GIP valorise des connaissances scientifiques fondamentales quand le RMT Aforce accompagne les forestiers de manière plus appliquée, les deux structures ayant donc des rôles complémentaires. Corrélativement aux changements globaux, les attentes sociétales vis-à-vis de la forêt se renforcent. Les changements forestiers induits par les changements globaux posent par ailleurs l'enjeu du suivi des forêts, avec des enjeux sur la valorisation des données et des informations issues des dispositifs de suivi. Les changements globaux amènent également de l'incertitude dans les modèles techniques et économiques de la filière forêt-bois, avec des questionnements forts autour de la bioéconomie. Ce nouveau contexte a amené le GIP Ecofor à considérer les forêts dans le cadre des socio-écosystèmes, avec des approches interdisciplinaires associant étroitement les sciences humaines et sociales.

Dans ce contexte, le GIP Ecofor est fondé à intervenir sur les thèmes suivants :

- comprendre le fonctionnement des écosystèmes forestiers pour répondre aux enjeux actuels et futurs sur les forêts, où il s'agit de comprendre les liens fonctionnels et systémiques entre les cycles biogéochimiques, les facteurs abiotiques, les peuplements forestiers et toutes les composantes biologiques des forêts autres que les arbres ;
- analyser les changements, ce qui renvoie à la nécessité d'asseoir l'action sur des données et informations qui renseignent sur l'état des forêts, leur évolution et les risques qu'elles encourent, donc sur des dispositifs de suivi à même de fournir ces données ;
- apporter les connaissances pour éviter les impacts (au sens de la séquence « éviter, réduire, compenser les impacts ») et ainsi permettre une intervention antérieure aux changements eux-mêmes et aux risques qu'ils induisent ;
- faciliter l'adaptation des écosystèmes et de la filière forêt-bois aux changements afin qu'ils soient en capacité d'atténuer les déterminants des changements.

Ecofor compte actuellement un effectif de dix personnels en propre : le directeur et une directrice adjointe, deux membres de l'équipe administrative, cinq chargés de missions scientifiques et une chargée de mission communication et événementiel. S'y rajoutent quatorze scientifiques ou ingénieurs, mis à disposition à temps partiel par les membres (2,95 équivalents temps plein au total en 2024).

### **Principaux projets et engagements actuels du GIP Ecofor**

Les orientations stratégiques du GIP Ecofor définissent deux objectifs généraux : (i) faire progresser la recherche pour mieux répondre aux besoins du secteur forestier et de la société et (ii) valoriser les

enseignements de la recherche pour faire progresser la gestion du secteur forestier et les politiques publiques qui s’y appliquent. Chacun de ces deux objectifs généraux se décline en deux objectifs spécifiques, auxquels se rattachent un certain nombre d’actions dans lesquelles le GIP est engagé :

(ia) Identifier les priorités de recherche-développement-innovation pour le secteur forestier, avec les actions marquantes suivantes :

- Projet EUFORE (novembre 2022-octobre 2026) : ce projet européen vise notamment à définir l’agenda stratégique de recherche et d’innovation du partenariat européen sur les forêts. Ecofor est en charge de la co-construction de cet agenda en impliquant les parties prenantes de la région ouest-atlantique de l’Europe qui comporte quatre pays (France, Irlande, Portugal, Royaume-Uni).
- Partenariat européen sur les forêts : le GIP Ecofor est partenaire du partenariat européen de recherche et d’innovation FOREST soumis au programme de travail 2025 du Cluster 6 d’Horizon Europe<sup>3</sup>. Prévu sur 10 ans (2026-2036) avec un budget attendu de 215 M€, ce partenariat implique 53 organisations de 28 pays. Ecofor s’est engagé à piloter la tâche du partenariat qui consiste à mettre à jour l’agenda stratégique de recherche et d’innovation du partenariat. Ecofor est également impliqué dans le volet qui traite de la dimension internationale du partenariat.

(ib) Faire avancer les connaissances à travers le développement de systèmes d’observation, d’expérimentation et d’information, avec les actions marquantes suivantes :

- Plateforme COMPUTREE : cette plateforme traite des données forestières tridimensionnelles (principalement LiDAR). Un partenariat ONF-INRAE-IGN-Ecofor-université de Sherbrooke a permis le développement de la plateforme de 2018 à 2024. Une nouvelle forme de partenariat est envisagée.
- Plateforme CARTOFORA : cette plateforme traite de la cartographie des forêts anciennes.

(iia) Intégrer les connaissances complémentaires de différentes disciplines, échelles d’approche, thématiques, avec les actions marquantes suivantes :

- Projet FORESTT-HUB : projet ciblé du PEPR FORESTT<sup>4</sup>, ce projet vise à articuler et faire dialoguer les connaissances provenant de différentes disciplines et parties prenantes, et de fournir une orientation scientifique aux débats et politiques liés aux forêts, afin de concevoir des chemins de transformation pour faire évoluer la société vers une plus grande durabilité de la gestion des écosystèmes forestiers. Ecofor est le coordinateur de ce projet, dont la coordination scientifique est assurée conjointement avec AgroParisTech. D’un budget de 6 M€ sur 6 ans (mai 2024-avril 2030), le projet comporte 4 volets : prospective, Living Labs, changements socio-écologiques et formation.
- Expertise collective BIIF (novembre 2024-octobre 2026) : ce projet vise à faire un état des connaissances scientifiques sur l’impact des interventions sylvicoles sur la biodiversité forestière en intégrant les effets le long d’un cycle sylvicole.

(iib) Valoriser les connaissances auprès des professionnels du secteur, des décideurs et de la société civile, avec les actions marquantes suivantes :

---

<sup>3</sup> <https://ec.europa.eu/info/funding-tenders/opportunities/portal/screen/opportunities/topic-details/HORIZON-CL6-2025-01-CIRCBIO-15>

<sup>4</sup> <https://www.pepr-forestt.org/>

- Animation technique du groupe de travail milieux « Biodiversité et milieux forestiers » de l'Observatoire national de la biodiversité, afin de maintenir des indicateurs de suivi de la biodiversité forestière ou proposer de nouveaux indicateurs. Cette animation fait l'objet d'un marché sur la période 2025-2028 avec l'Office français de la biodiversité.
- Élaboration du Plan national d'action « Vieux bois et forêts subnaturelles » qui vise à préserver les forêts subnaturelles et à restaurer une trame de vieux bois, de manière à conserver des espèces forestières ou les rétablir dans un état de conservation favorable. L'élaboration de ce PNA fait l'objet de conventions de financement avec le ministère en charge de l'environnement et celui en charge de l'agriculture sur la période 2022-2026.

La supervision de ces différents engagements est partagée entre le directeur/la directrice et le directeur-adjoint/la directrice-adjointe.